

Aide juridique



Permanence gratuite d'avocats dans les mairies

d'arrondissements: Les avocats du **Barreau de Paris** organisent des permanences dans les mairies d'arrondissement à Paris. Ces permanences sont **gratuites, confidentielles, et ouvertes à tous**. Pour bénéficier d'une aide juridique par des professionnels, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur le site de la mairie de votre arrondissement ou par téléphone.



Les **prises de rendez-vous** se font **en ligne** sur le **site internet de la Ville de Paris** rubrique "**Consultations gratuites d'avocats dans les mairies**", exceptées pour les consultations dans la mairie du 5ème arrondissement, qui se font à l'accueil au 01 56 81 75 05.

Les usagers **n'ayant pas la possibilité de prendre rendez-vous en ligne** peuvent le faire en appelant le **39 75**.

➔ **Les Points d'Accès au Droit (PAD):** Ce sont des lieux ouverts à tous qui proposent **gratuitement des informations et consultations juridiques** ainsi qu'une aide et un **accompagnement dans les démarches administratives et juridiques**. Il est possible de prendre rendez-vous dans le PAD de votre choix par téléphone ou par mail. Il existe **six "PAD" dans Paris** :

- **PAD 13e** :

Les horaires sont variables et se trouvent sur le site internet du PAD 13e :

<https://www.paris.fr/equipements/point-d-acces-au-droit-p-a-d-13e-3380>

Tél. : 01 55 78 20 56

Courriel : contact.pad13@droitsdurgence.org

Adresse : 33 boulevard Kellermann 75013 PARIS

- **PAD 15e** :

Les horaires sont variables et se trouvent sur le site internet du PAD 15e :

<https://www.paris.fr/equipements/point-d-acces-au-droit-p-a-d-15e-1241>

Tél. : 01 45 30 68 60

Courriel : pad15@arapej.casp.asso.fr

Adresse : 22 rue de la Saïda 75015 PARIS



Pôle Accompagnement et Suivi personnalisé

Association Co'p1 - Solidarités Étudiantes

accompagnement@cop1.fr



@Cop1.Solidarites.Etudiantes



@cop1.solidarites.etudiantes



@Cop1_soli_etu

Aide juridique et administrative

• PAD 18e :

Les horaires sont variables et se trouvent sur le site internet du PAD 18e :

<https://www.paris.fr/equipements/point-d-acces-au-droit-p-a-d-18e-1215>

Tél. : 01 53 41 86 60

Courriel : contact.pad18@droitsdurgence.org

Adresse : 2 rue de Suez 75018 PARIS

• PAD 19e :

Les horaires sont variables et se trouvent sur le site internet du PAD 19e :

<https://www.paris.fr/equipements/point-d-acces-au-droit-p-a-d-19e-1216>

Tél. : 01 53 38 62 30

Courriel : pad19@arapej.casp.asso.fr

Adresse : 53 rue Compans 75019 PARIS

• PAD 20e :

Les horaires sont variables et se trouvent sur le site internet du PAD 20e :

<https://www.paris.fr/equipements/point-d-acces-au-droit-p-a-d-20-1217>

Tél. : 01 53 27 37 40

Courriel : contact.pad20@droitsdurgence.org

Adresse : 18 rue Ramus 75020 PARIS



INFORMATION COVID

Les PAD ont repris une activité normale : **l'accueil est ouvert à tous et toutes** que ce soit pour une demande d'information ou une prise de rendez vous. La prise de rendez vous peut être prise par mail, par téléphone ou bien se présentant directement sur place

• PAD jeunes:

Destiné au moins de 30 ans, le PAD jeunes vous accueille **sans rendez-vous** du mardi au vendredi de 14h à 17h. Vous pourrez y rencontrer des juristes, des avocats ou le délégué de la Défenseure des droits selon les jours de la semaine. Les entretiens sont **gratuits** et **confidentiels**.

Pour contacter le PAD jeunes : **01 44 76 65 19** ou bien via **Facebook @padjeunes**

Adresse : **Quartier Jeunes, 4 place du Louvre à Paris 1er**

➔ L'aide juridictionnelle :

L'aide juridictionnelle est la prise en charge par l'Etat des frais liés à une procédure judiciaire. L'aide peut être totale ou partielle et est calculée en fonction des revenus.

Toutes les informations pour formuler cette demande sont sur le site suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18074>



➔ **Maisons de la Justice et du Droit (MJD):** Elles proposent, sur rendez-vous, des permanences gratuites et confidentielles organisées par des avocats ou des conseillers juridiques, il en existe quelques-unes (près de 143) en France dont 3 à Paris:



Pôle Accompagnement et Suivi personnalisé

Association Co'p1 - Solidarités Étudiantes

accompagnement@cop1.fr



@Cop1.Solidarites.Etudiantes



@cop1.solidarites.etudiantes



@Cop1_soli_etu

Aide juridique et administrative

- **MJD Paris Sud:**

Les horaires sont variables et disponibles sur le site de la MJD :

<https://www.paris.fr/equipements/maison-de-la-justice-et-du-droit-secteur-paris-sud-m-j-d-1218>

Adresse : 99 rue d'Alleray 75015 PARIS (cette adresse est provisoire, en attendant la fin des travaux des locaux d'origine, au 6 rue Bardinnet 75014 PARIS)

Tél. : 01 45 45 22 23

Courriel : mjd-paris-sud@justice.fr

- **MJD Paris Nord-Est:**

Les horaires sont variables et disponibles sur le site de la MJD :

<https://www.paris.fr/equipements/maison-de-la-justice-et-du-droit-secteur-paris-nord-est-m-j-d-1219>

Adresse : 15-17 rue du Buisson Saint-Louis 75010 PARIS

Tél. : 01 53 38 62 80

Courriel : mjd-paris-nord-est@justice.fr

- **MJD Paris Nord-Ouest:**

Les horaires sont variables et disponibles sur le site de la MJD :

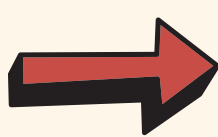
<https://www.paris.fr/equipements/maison-de-la-justice-et-du-droit-secteur-paris-nord-ouest-m-j-d-1220>

Adresse : 16-22 rue Jacques Kellner 75017 PARIS

Tél. : 01 53 06 83 40

Courriel : mjd-paris-nord-ouest@justice.fr

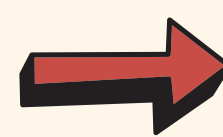
La prise de rendez-vous peut se faire par téléphone ou bien en se rendant directement à l'accueil



La Clinique Juridique de la Sorbonne : Cette association d'étudiants propose des permanences et de l'aide juridique pour répondre à vos questions et vous informer de vos droits et obligations. Il est possible de les contacter en suivant ce lien :

<https://cliniquejuridiquesorbonne.com/nous-solliciter-en-ligne/>

Il est également possible de prendre rendez-vous à une de leurs permanences. En raison de la situation sanitaire, elles se déroulent sur Whatsapp les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 17h ainsi que les jeudis de 14h à 19h30. La prise de rendez-vous se fait sur leur site internet : <https://cliniquejuridiquesorbonne.com/prendre-rendez-vous-pour-une-permanences-juridique/>



L'organisation solidaire d'aides administratives :

Cette association d'étudiants propose un accompagnement juridique sur rendez-vous les mercredis et vendredis entre 12h et 17h. La prise de rendez-vous peut se faire sur leur site internet : <https://www.osaa.fr/> ou par mail : service.reinsertionosaa@gmail.com

Adresse : 57 rue Raspail, Levallois-Perret, 92300

Mail : contact@osaa.fr

Tél : 06 51 21 26 68



Pôle Accompagnement et Suivi personnalisé

Association Co'p1 - Solidarités Étudiantes
accompagnement@cop1.fr



@Cop1.Solidarites.Etudiantes



@cop1.solidarites.etudiantes



@Cop1_soli_etu

Aide juridique et administrative

➔ **Le Barreau de Paris:** Les avocats du Barreau de Paris proposent des consultations gratuites, anonymes, confidentielles et accessibles à tous au Tribunal judiciaire de Paris. Elles se tiennent sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

Pour les personnes sourdes et malentendantes, des consultations gratuites sont proposées par visioconférence sur rendez-vous avec l'association Droit pluriel

Le RDV à prendre sur agir@droitpluriel.fr : les consultations peuvent avoir lieu le 3e mardi du mois de 14h à 17h avec un avocat pratiquant la LSF Le 2e mercredi du mois de 14h à 17h avec un avocat et un interprète en LSF, Le 4e jeudi du mois de 14h à 17h avec un avocat et un interprète en LSF.

Pour les droits des personnes handicapées, des permanences se tiennent sans rendez-vous tous les mercredis (sauf le 2ème mercredi du mois) de 14h00 à 17h00 sur place ou par téléphone au 01 44 32 49 95.

Adresse du Tribunal de Paris : Parvis du Tribunal de Paris 75017 PARIS

➔ **APASO:** L'Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation (APASO) propose des permanences juridiques pour les étudiants, notamment dans le domaine du droit au logement, du droit du travail, du droit des étrangers, de l'accès aux droits sociaux, du droit pénal et du traitement de l'endettement. Les permanences sont gratuites et confidentielles. Les permanences ont lieu tous les mercredi après midi de 14h30 à 17h30 (sauf le dernier mercredi du mois) sur RDV à la Maison des Initiatives Etudiantes (MIE)."

L'APASO peut être contactée via au 01 49 96 65 30 o

Adresse de la MIE: 50 rue des Tournelles, 75003 Paris.

Pour plus d'informations : envoyer un mail à apaso-paris@apaso.fr ou mie@paris.fr



Aide administrative

➔ **Le Centre socio-culturel « Etincelles » :** le centre propose des permanences d'écrivains publics, c'est-à-dire une aide pour remplir un dossier ou écrire une lettre, sur rendez-vous. Il est possible de ne formuler qu'une demande à la fois.

Horaires des permanences : lundi et jeudi de 14h à 17h, ainsi que le Vendredi de 10h à 12h30.

Prise de rendez-vous au 01.43.71.05.45

Adresse : 65 rue des Haies - 75020 Paris

➔ **L'organisation solidaire d'aides administratives :** cette association d'étudiants propose un accompagnement administratif sur rendez-vous les mercredis et vendredis entre 12h et 17h. La prise de rendez-vous peut se faire sur leur site internet : <https://www.osaa.fr/> ou par mail : service.reinsertionosaa@gmail.com

Adresse : 57 rue Raspail, Levallois-Perret, 92300

Mail : contact@osaa.fr

Tél : 06 51 21 26 68



Pôle Accompagnement et Suivi personnalisé

Association Co'p1 - Solidarités Étudiantes

accompagnement@cop1.fr



@Cop1.Solidarites.Etudiantes

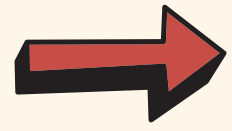


@cop1.solidarites.etudiantes



@Cop1_soli_etu

Aide juridique et administrative



Les Maisons de France Services :

Anciennement nommées "Maisons de services au public", ce sont des lieux dans lesquels vous pouvez être accompagnés dans vos **démarches administratives** par des agents et où est mis à disposition du **matériel informatique** pour pouvoir effectuer vos démarches administratives. Il en existe partout en France, et elles sont répertoriées sur le site suivant : <https://lannuaire.service-public.fr/navigation/msap>

A Paris, il en existe **5** sous le nom de **PIMMS Médiation** (Points d'Information et de Médiation Multi Services) et qui proposent un **accueil gratuit et sans rendez-vous**:

• Le PIMMS Paris Est

18 rue Ramus 75020 PARIS
Téléphone : 01.44.64.00.62
Mail : paris-est@pimms.org
Ouverture au public : lundi 14h00-17h30, du mardi au jeudi : 9h30-13h00 / 14h00-17h30, et le vendredi : 9h30-13h00 / 14h00-17h00.

• Le PIMMS Paris Sud :

22 rue de la Saïda 75015 PARIS
Téléphone : 01.45.31.65.80
Mail : paris-sud@pimms.org
Ouverture au public : lundi 14h00-17h30, du mardi au jeudi : 9h30-13h00 / 14h00-17h30, et le vendredi : 9h30-13h00 / 14h00-17h00.

• Le PIMMS Paris Nord- Ouest

11 avenue de Porte de Montmartre 75018 PARIS (à l'intérieur du bureau de Poste)
Téléphone : 01.56.55.50.02
Mail : paris-nord-ouest@pimms.org
Ouverture au public : lundi 14h00-17h30, du mardi au jeudi : 9h30-13h00 / 14h00-17h30, et le vendredi : 9h30-13h00 / 14h00-17h00.

• Le PIMMS Paris Nord-Est

3 bis rue Jacques Kablé 75018 PARIS
Téléphone : 01.40.38.64.65
Mail : paris-nord-est@pimms.org
Ouverture au public : lundi 14h00-17h30, du mardi au jeudi : 9h30-13h00 / 14h00-17h30, et le vendredi : 9h30-13h00 / 14h00-17h00.

• Le PIMMS Paris Sud-Est :

181 avenue Daumesnil 75012 PARIS
Téléphone : 01.44.67.27.00
Mail : paris-sud-est@pimms.org
Ouverture au public : lundi 14h00-18h00, du Mardi au jeudi 10h00-13h00 / 14h00-18h00 et le vendredi : 10h00-13h00 / 14h00-17h00

